

COMMUNIQUÉ FFC

Montigny-le-Bretonneux, le 27 novembre 2020

REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITES CYCLISTES La Fédération Française de Cyclisme précise les conditions.

La FFC accueille avec satisfaction des dernières annonces du gouvernement sur le sport, permettant une reprise progressive de nos activités cyclistes.

Ainsi, dès samedi 28 novembre et jusqu'au 15 décembre, il est possible :

- De pratiquer, pour tous, **une activité sportive individuelle** de plein air dans un rayon de 20km autour de son domicile et dans la limite d'une durée de 3 heures par jour. Il est possible de pratiquer cette activité individuelle tant sur la voie publique que dans les établissements sportifs de plein air (ex : stadium de BMX, circuit permanent de VTT, de cyclo-cross, vélodrome ouvert...), dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
- De pratiquer une activité sportive extra-scolaire en club **pour les mineurs** (moins de 18 ans) -dont les écoles de vélo-, **uniquement en extérieur**, tant sur la voie publique que dans les établissements sportifs de plein air (ex : stadium de BMX, vélodrome ouvert, circuit permanent de VTT, de cyclo-cross...) dans le respect du protocole sanitaire de la Fédération.

Toutes ces dispositions sont indiquées sous réserve de la publication du décret à venir venant codifier les décisions prises tant par le Président de la République que du Premier Ministre dans leur allocution respective.

En outre, la Fédération annonce que la durée de validité des licences accueil, souscrites avant le début du deuxième confinement, est prorogée d'une durée équivalente au nombre de jours pendant lesquels les mesures gouvernementales n'auront pas permis à son titulaire d'effectuer les activités cyclistes prévues.

Liens vers les protocoles et les fiches sanitaires :

Pratiquants adultes :

<https://www.ffc.fr/la-federation/sante/se-proteger-proteger-les-autres-face-au-covid-19/>

Pratiquants jeunes :

https://www.ffc.fr/ressources/protocole_covid_fiche-pratiquant_jeunes_ffc/

Pour les clubs :

<https://www.ffc.fr/structurer/club/organiser-la-pratique-cycliste-en-contexte-covid-19/>

Encadrement des jeunes par les clubs :

https://www.ffc.fr/ressources/protocole_covid_fiche-encadrant_jeunes_ffc/

Pour toutes informations complémentaires : assistancecovid19@ffc.fr

Contact : Responsable Communication - Sylvie Pasqualin - s.pasqualin@ffc.fr / Tel : 06 07 89 87 46
www.ffc.fr